



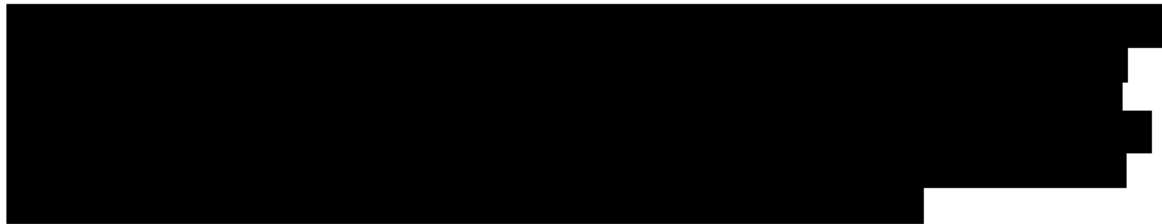
**Frédéric CUVILLIER- Guillaume GAC**  
150 Avenue de l'Espace  
59118 WAMBRECHIES  
TEL : 03 20 78 60 40  
E-mail :huissiers@exeacte.com

## **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**LE JEUDI DIX NEUF MARS DEUX MILLE VINGT SIX**

**à 10 heures 25**

**A LA DEMANDE DE :**



Elisant domicile en mon Etude et au cabinet de la **SELAS WIBAULT AVOCAT** représentée par **Maître François-Xavier WIBAULT**, Avocat inscrit au barreau d'Arras, demeurant en cette qualité à son Cabinet secondaire 40 Rue Pasteur à (59110) LA MADELEINE.

**Agissant en vertu :**

D'une Requête et d'une Ordonnance sur Requête rendue par Monsieur le Juge Commissaire à la liquidation de la [REDACTED] près le Tribunal de Commerce de Lille Métropole en date du 15/01/2026 (N°Greffé 20252023460).

**JE, GAC Guillaume, Huissier de Justice associé au sein de la Selarl EXEACTE, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à la résidence de WAMBRECHIES (59118), 150 Avenue de l'Espace, soussigné,**

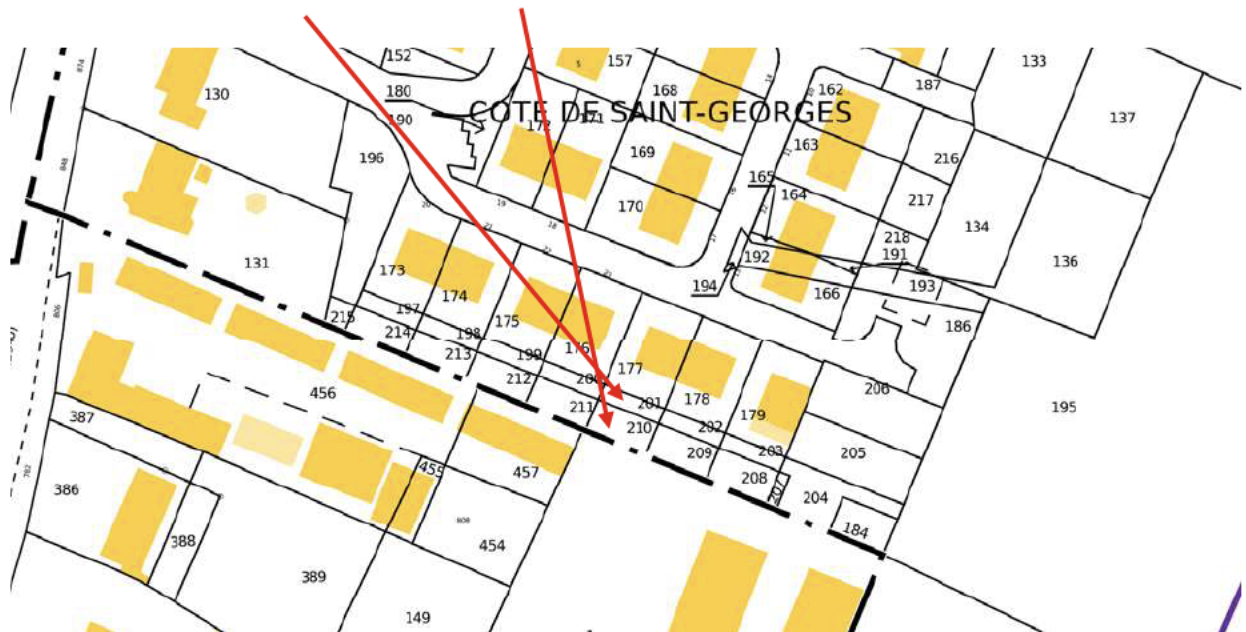
Certifie m'être transporté ce jour au Domaine Côte de Saint Georges à (62179) AUDINGHEN à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens immobiliers s'y trouvant et figurant à la matrice cadastrale de la Commune d'AUDINGHEN sous la référence suivante : section AK N°201 et AK N°210.

Et j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description.

### CADASTRE



*Parcelles section AK N°201 et AK N°210*



# DOMAINE DE LA COTE SAINT GEORGES



## PARCELLES SECTION AK N°201 et AK N°210

Les parcelles cadastrées section AK N°201 et AK N°210 se situent en partie arrière de la parcelle cadastrée section AK N°177 où est implanté l'immeuble d'habitation n°24. (hors procédure). Ces parcelles ont été partiellement privatisées.















## SUPERFICIE DU BIEN

La parcelle cadastrée section AK N°201 a une contenance de 37ca et la parcelle cadastrée section AK N°210 a une contenance de 71ca.

De retour en mon Étude, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit et auquel il a été vaqué le 19 Mars 2026.

Pour la Selarl EXEACTE,

Maître Guillaume GAC



*Coût du présent acte :*

Droit Fixe (A.444-3)	221,36 €
S.C.T. (A.444-48)	9,40 €
TOTAL H.T	230,76 €
T.V.A	46,15 €
TOTAL T.T.C.	276,91 €